

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes 4^{ème} trimestre 2017

Poursuite de la hausse de la construction

La construction neuve est de nouveau en progression. Le suivi des permis de construire montre une augmentation du nombre de logements et de la surface des locaux non résidentiels. Cette tendance haussière concerne aussi bien les autorisations que les mises en chantier.

Les logements

67 800 logements sont autorisés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017 selon le suivi en date réelle estimée. Progressant de 10 % par rapport à 2016, le cumul annuel des autorisations se rapproche de celui des années 2011-2012. Les chiffres d'octobre à décembre 2017 dépassent de 2 % ceux du même trimestre de 2016. A +11 % en glissement annuel, c'est l'habitat collectif qui connaît la plus forte augmentation. Les autorisations portant sur des maisons s'accroissent de 10 % en individuel pur et de 1 % en individuel groupé.

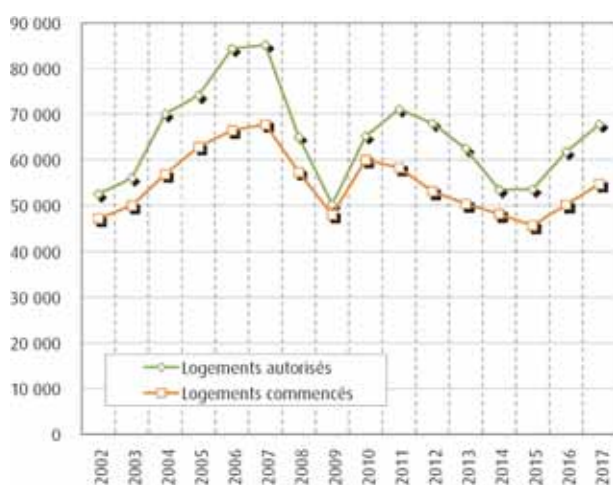
La croissance des autorisations concerne la plupart des départements. La progression est particulièrement importante en Ardèche et dans le Puy-de-Dôme. Dans

l'ensemble de la France métropolitaine, l'augmentation annuelle des autorisations de logements est de 9 %.

Les mises en chantier s'inscrivent également à la hausse. 54 700 logements sont commencés en 2017, en croissance de 9 % par rapport à 2016. Les mises en chantier du 4^{ème} trimestre 2017 sont supérieures de 2 % à celles du même trimestre de 2016. En année glissante, l'individuel pur progresse sensiblement de 15 % alors que la croissance de l'individuel groupé n'est que de 1 %. Pour les appartements, la hausse s'établit à 7 %.

Les ouvertures de chantier progressent sensiblement dans l'Allier et en Ardèche. Dans l'ensemble de l'Hexagone, elles augmentent de 17 %.

La construction neuve de logements

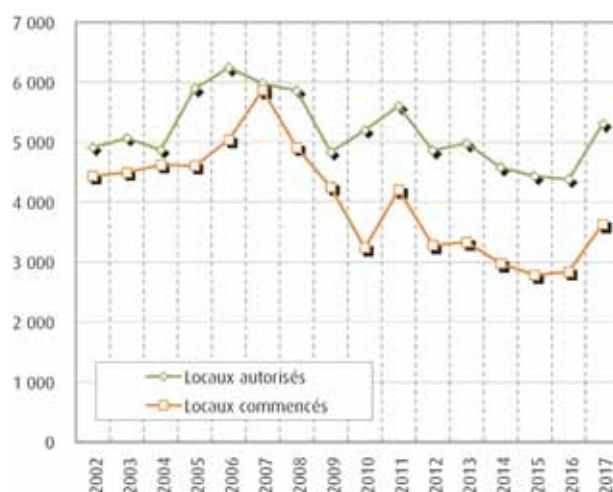


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 4^{ème} trimestre 2017

La construction neuve de locaux

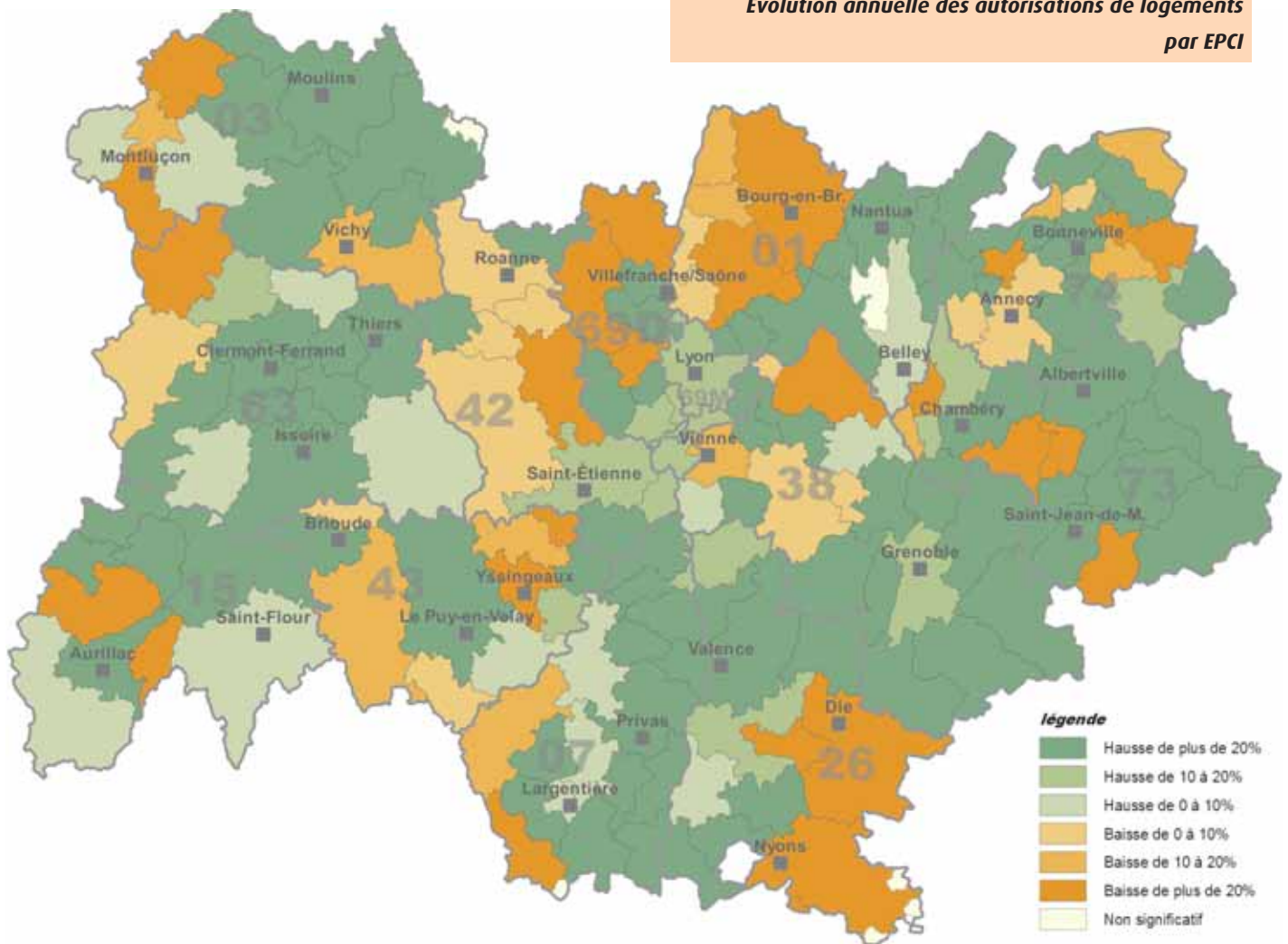


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 4^{ème} trimestre 2017

Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



Source : SDES-DREAL, Sit@del2
 Fond IGN BDCARTO, EPCI 2017
 Données annuelles glissantes actualisées
 4^{ème} trimestre 2017 Auvergne-Rhône-Alpes
 En % en date de prise en compte

Les locaux

Cette conjoncture bien orientée concerne également les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 5,3 millions de m² de plancher sont autorisés en 2017, ce qui représente une hausse de 21 % par rapport à 2016. Les surfaces autorisées au quatrième trimestre 2017 sont supérieures de 48 % à celles de la même période de 2016. En année glissante, les surfaces commerciales et de bureau ainsi que les entrepôts s'accroissent de manière significative.

Sur un an, c'est dans l'Ain et la Métropole de Lyon que les mètres carrés autorisés de locaux non résidentiels progressent le plus. Les autorisations de locaux sont en hausse de 7 % en France métropolitaine.

La surface totale des locaux non résidentiels enregistrés comme mis en chantier au cours de l'année augmente de 28 % et atteint 3,6 millions de m². Le chiffre d'octobre à décembre 2017 est en nette progression, de +48 %, par rapport au même trimestre de l'année précédente. En année glissante, les mises en chantier de locaux destinés aux bureaux, commerces, et entrepôts croissent fortement.

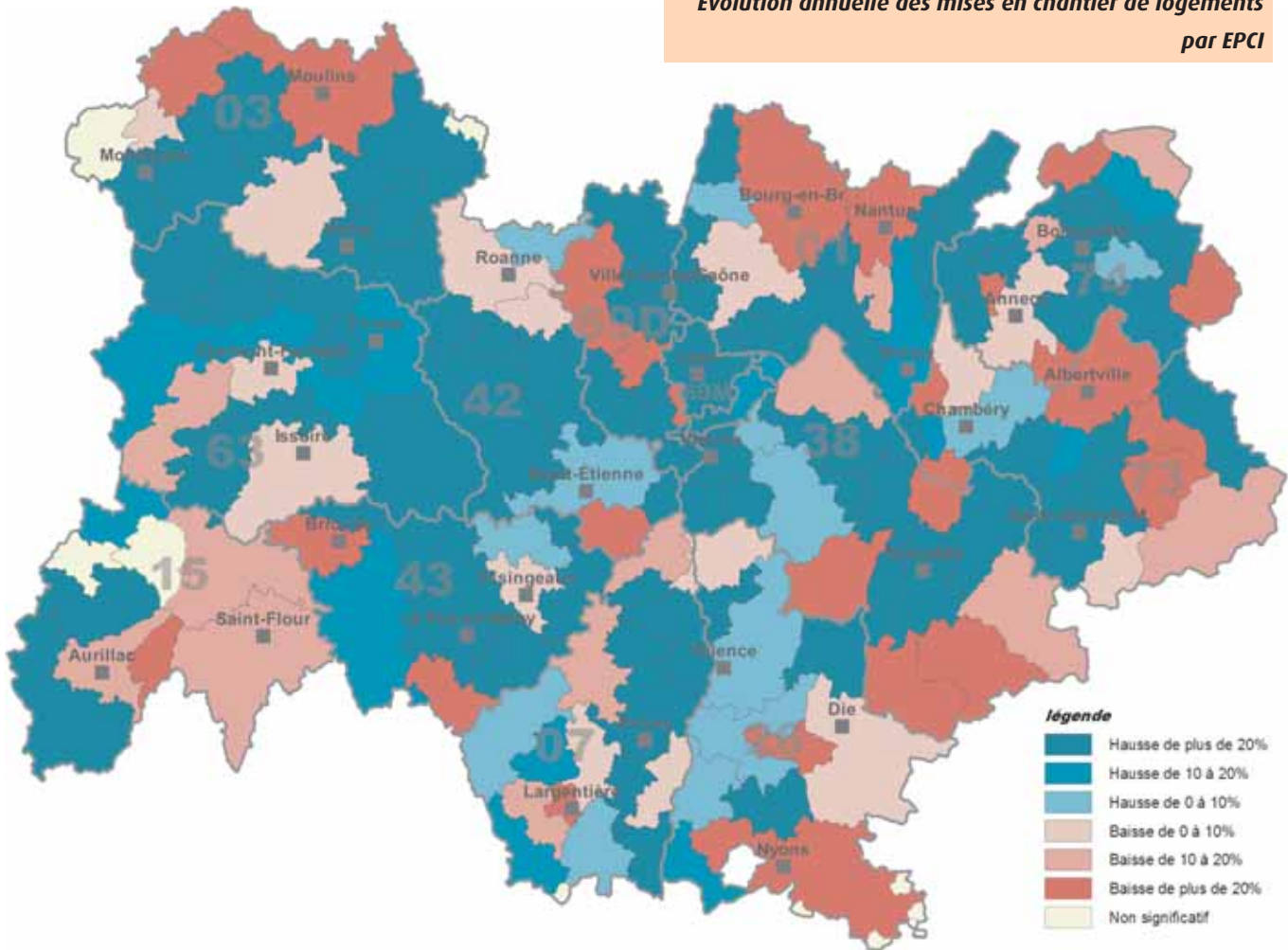
Les surfaces d'activité commencées connaissent une augmentation particulièrement sensible dans la Drôme et la Loire. Dans l'ensemble de l'Hexagone, la hausse est de 6 %.

La construction neuve de logements selon le type

		trim	évol/	an	évol/
		2017 T4	2016 T4	2017 T4	2016 T4
Log. AUTO.	Auvergne-Rhône-Alpes	17 390	2%	67 770	10%
	individuels purs	4 240	1%	18 800	10%
	individuels groupés	1 630	-7%	6 840	1%
	collectifs et résidence	11 520	3%	42 130	11%
Log. COM.	Auvergne-Rhône-Alpes	14 630	2%	54 700	9%
	individuels purs	3 980	7%	16 900	15%
	individuels groupés	1 120	-13%	4 790	1%
	collectifs et résidence	9 530	2%	33 010	7%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
 en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



La construction neuve de locaux selon le type

	trim	évol/	an	évol/
	2017 T4	2016 T4	2017 T4	2016 T4
LOCAUX AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 536	48%	5 308	21%
Héberg. hôtelier	114	62%	238	49%
Bureaux	252	64%	768	34%
Commerce	158	23%	725	36%
Artisanat	68	22%	268	35%
Industrie	210	42%	645	25%
Exploit. agr. et for.	238	41%	1 054	4%
Entrepôt	241	72%	777	26%
Service public	256	50%	833	7%
LOCAUX COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 030	48%	3 633	28%
Héberg. hôtelier	25	5%	108	50%
Bureaux	142	50%	509	41%
Commerce	135	96%	447	60%
Artisanat	62	81%	173	22%
Industrie	182	185%	416	11%
Exploit. agr. et for.	168	10%	718	15%
Entrepôt	125	19%	636	41%
Service public	192	24%	625	16%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2017
Données annuelles glissantes actualisées
4^{ème} trimestre 2017 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
rubrique : Développement Durable et Données > Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n°38, mars 2018, la construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, 4^{ème} trimestre 2017
- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
rubrique : Logement - Construction > Construction

- St@tInfo n°74, janvier 2018, Construction de logements : Résultats à fin décembre 2017 (France entière)
- St@tInfo n°75, janvier 2018, Construction de locaux : Résultats à fin décembre 2017 (France entière)

La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2017 T4	2016 T4	2017 T4	2016 T4
Logements AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	17 390	2%	67 770	10%
Ain	1 700	4%	5 450	16%
Allier	180	-19%	900	6%
Ardèche	520	-3%	2 590	38%
Cantal	170	56%	660	18%
Drôme	920	4%	3 900	18%
Isère	3 330	21%	11 090	20%
Loire	760	6%	2 720	-13%
Haute-Loire	190	-22%	1 020	6%
Puy-de-Dôme	1 150	19%	4 420	25%
Rhône	980	-5%	3 980	13%
Métropole de Lyon	3 020	8%	12 540	2%
Savoie	1 320	-6%	5 290	15%
Haute-Savoie	3 170	-17%	13 220	0%
Logements COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	14 630	2%	54 700	9%
Ain	1 010	-15%	3 880	11%
Allier	180	30%	850	30%
Ardèche	650	65%	2 120	34%
Cantal	110	-3%	570	9%
Drôme	700	3%	2 820	-2%
Isère	2 380	-10%	7 880	13%
Loire	720	40%	2 590	0%
Haute-Loire	190	4%	820	16%
Puy-de-Dôme	1 110	9%	3 660	7%
Rhône	480	-39%	3 180	18%
Métropole de Lyon	3 270	12%	11 540	7%
Savoie	860	-21%	3 830	-11%
Haute-Savoie	2 980	10%	10 960	16%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2017 T4	2016 T4	2017 T4	2016 T4
Locaux AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 536	48%	5 308	21%
Ain	184	144%	470	63%
Allier	38	20%	197	-5%
Ardèche	61	28%	214	15%
Cantal	56	58%	232	1%
Drôme	116	25%	490	24%
Isère	280	85%	761	3%
Loire	117	110%	397	31%
Haute-Loire	30	-15%	215	-1%
Puy-de-Dôme	115	20%	387	4%
Rhône	86	80%	318	27%
Métropole de Lyon	224	133%	786	73%
Savoie	110	3%	356	30%
Haute-Savoie	117	-28%	485	4%
Locaux COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 030	48%	3 633	28%
Ain	134	139%	320	22%
Allier	27	-61%	138	-14%
Ardèche	42	39%	118	1%
Cantal	59	38%	182	2%
Drôme	49	51%	313	97%
Isère	109	-12%	603	31%
Loire	56	56%	323	50%
Haute-Loire	39	-1%	140	2%
Puy-de-Dôme	78	93%	287	33%
Rhône	71	64%	214	16%
Métropole de Lyon	227	209%	505	39%
Savoie	68	83%	208	28%
Haute-Savoie	72	-1%	283	25%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les communes instructrices au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent les informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en œuvre. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est consultable sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement - Construction > Construction > Logements.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement Durable,
Autorité Environnementale,

Adresse postale :
69453 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 26 28 60 00

Courriel :
stat.lcecc.dreal-ara
@developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication :
Françoise NOARS

Rédaction :
Yves POTHIER

Réalisation :
Bernard TRANCHAND

www.auvergne-rhone-alpes.
developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

ISSN 2493-5808
Mars 2018

© DREAL 2018